



Faux témoignage maltraitance envers mon enfant

Par Sandy 14

Bonjour

Je suis en cours de divorce j'ai quitté mon domicile pour violences conjugales

Mon ex conjoint avec qui je suis marié s'est procuré des attestations de sa famille et des sois disant témoins que je ne connais même pas où ma belle famille et autres personnes m'accuse de maltraitance envers mon fils etc...

Ai je droit de déposer plainte pour dénonciations calomnieuse ? Ou ai je un autre recours ?

Svp merci d'avance cordialement

Par ESP

Bonjour

Je pense plutôt au délit de fausse attestation en justice, prévu par le code pénal, dans son article 441-7.

A évoquer avec votre avocat.

Par Sandy 14

Merci pour votre réponse

J'en ai parlé à mon avocate mais ne sait pas me répondre

Je voudrais changé d'avocat car la mienne n'est pas réactive a mes demandes mais je ne sais pas si j'en ai le droit ?

Cordialement merci